



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique culturelle

Question au Gouvernement n° 3282

Texte de la question

## BILAN DE LA POLITIQUE CULTURELLE

M. le président. La parole est à M. Alain Moyne-Bressand, pour le groupe de l'UMP.

M. Alain Moyne-Bressand. Monsieur le ministre de la culture et de la communication, à l'occasion de mes travaux et de mes déplacements liés à ma participation au groupe d'études de l'Assemblée sur le patrimoine, j'ai pu mesurer concrètement le désir de culture exprimé par nos concitoyens, quels que soient leur classe sociale et leur lieu de résidence. Et je veux rendre hommage, en mon nom et au nom de l'ensemble de mes collègues, au travail des hommes et des femmes, parfois bénévoles, toujours passionnés, pour maintenir nos lieux de mémoire et leur enracinement dans nos territoires.

Il y a maintenant trois ans, nous avons dû prendre conscience des enjeux liés à l'emploi des artistes et des techniciens.

Gérée dans sa globalité, la crise a eu le mérite de susciter en elle-même deux effets positifs : une mobilisation de l'ensemble de la représentation nationale autour des enjeux liés à l'apport du spectacle vivant et de la culture et une prise de conscience, grâce à vous, de la nécessité d'élargir la question et de dépasser la simple question du statut social. Concrètement, vous avez su nous mobiliser autour de la nécessité de générer de l'activité culturelle et de placer celle-ci au coeur de nos stratégies territoriales.

En tant que président du groupe d'études sur le patrimoine, je veux exprimer une double satisfaction au regard de notre action commune : d'une part, un engagement fort de l'État et de notre majorité, qui a su créer de nouvelles ressources pour le patrimoine monumental ; d'autre part, une nouvelle approche du patrimoine, qui ne s'inscrit plus dans la nostalgie.

À l'heure où notre pays s'est réconcilié avec les acteurs du monde culturel, à l'heure où nous retournons devant nos concitoyens, ma question sera double : comment pouvons-nous incarner ces acquis au bénéfice de nos concitoyens pour que la culture soit accessible à chacun ? Que peut représenter la culture du XXI<sup>e</sup> siècle pour notre nation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture et de la communication.

M. Renaud Donnedieu de Vabres, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député, comme vous, je suis fier et mobilisé. Notre pays est un grand pays, qui dispose d'un patrimoine et d'une capacité de création exceptionnels. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous sommes tous fiers, non seulement de votre chère cité médiévale de Crémieu, mais également de l'abbaye de Cluny, des cathédrales de France. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous sommes tous fiers d'accueillir le département des Arts de l'Islam au Louvre.

Mesdames et messieurs les députés de l'UMP, ce sont vos décisions, votre courage, votre détermination, mais également les arbitrages du Premier ministre, Dominique de Villepin, qui ont rendu possible la relocalisation des tournages dans notre pays, à Versailles, au Louvre comme à Pierrefonds, ainsi que l'accueil de la création contemporaine, qu'il s'agisse de La force de l'art au Grand Palais ou du projet de Boulogne-Billancourt.

La France est riche de sa diversité. C'est cette majorité, ce Président de la République et ce Premier ministre qui ont permis la signature de la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Très bien !

M. le ministre de la culture et de la communication. Mesdames et messieurs les députés, soyez fiers de la main

que vous tendez à chacune et à chacun dans notre pays.

M. Philippe Briand. Oui !

M. le ministre de la culture et de la communication. Du plus précaire des artistes au monument le plus flamboyant de notre pays, nous considérons tous ensemble que la culture n'est pas marginale, mais qu'elle est synonyme et facteur d'attractivité.

M. Philippe Briand. Oui !

M. le ministre de la culture et de la communication. Pensez à ce milliard de téléspectateurs qui ont assisté en direct à un concert donné dans l'enceinte de la Cité interdite, en Chine.

Mesdames et messieurs les députés, jeudi, par votre vote, vous allez multiplier par trois l'offre gratuite de télévision pour 100 % des Français sur 100 % du territoire national. Le dire, ce n'est pas faire preuve d'autosatisfaction. (*" Surtout pas ! " et rires sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est tout simplement montrer que la majorité présidentielle et la droite républicaine, décomplexées, ont tenté, j'ose le dire, une réconciliation en profondeur avec le monde de la culture, ce qui n'était pas facile et qui nous rend fiers. Merci.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Moyne-Bressand](#)

**Circonscription :** Isère (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3282

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 février 2007